



Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire

Le samedi douze **mars 2022** à 15h, les membres de l'association France Grande Bretagne Orléans se sont réunis en assemblée générale ordinaire à la Maison des Associations 46 ter rue Sainte Catherine, Orléans

La Présidente déclare la séance ouverte à 15h03. Elle précise que les statuts prévoient un quorum. Ce dernier étant atteint, (24 présents et 35 pouvoirs) l'assemblée peut délibérer valablement à la majorité de 46 (majorité prévue dans les statuts).

La Présidente rappelle que les **délibérations porteront sur l'ordre du jour suivant** :

- Présentation du rapport d'activités
- Approbation du budget de l'association pour l'exercice en cours
- Modification des statuts de l'association
- Renouvellement des membres du comité
- Affectation du résultat
- Questions diverses

Il a été fait lecture du rapport moral et du rapport financier.

Lors du débat qui a suivi, les éléments suivants ont été avancés :

Dans l'Article 13 : L'Assemblée Générale se compose de tous les membres honoraires et actifs de l'Association à jour de leur cotisation.

Elle se réunit au moins une fois par an, sur la convocation de son président, qui fixe l'ordre du jour, la date et le lieu de la réunion. Les convocations doivent être adressées au moins quinze jours à l'avance. La réunion statutaire de l'Assemblée se tient au cours du 1^{er} semestre de l'exercice.

Sur proposition de Mme Bérard Françoise, le délai d'envoi de la convocation passe de 8 jours à 15 jours. Cette décision est adoptée à l'unanimité.

A l'issue du débat entre les membres, la présidente de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour

Résolution 1 : Rapport moral et financier

L'assemblée générale adopte la délibération du rapport moral. (2 abstentions)

Résolution 2 : Approbation du budget

L'assemblée générale approuve le budget à la majorité. (3 abstentions et 1 voix contre).

Résolution 3 : Modifications des statuts

Cette résolution est adoptée à la majorité avec 3 abstentions.

Résolution 4 : Renouvellement du comité directeur

Sont élus au comité directeur : Léopoldine Berteloot, Valérie Berteloot, Zoé Boutebal, Gilles Jeandot, Maud Jeandot, Olga Kern, Chantal Neuilly

Le bureau suivant a été élu au sein du comité directeur:

Présidente : Valérie Berteloot

Vice Président : Gilles Jeandot

Trésorier : Maud Jeandot

Vice – Trésorier : Chantal Neuilly

Secrétaire : Léopoldine Berteloot

Vice Secrétaire : Zoé Boutebal

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h56

La Présidente de séance - La Secrétaire de séance